



Ministère des finances et des comptes publics
Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits
des femmes
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle
et du dialogue social



Résultats sur l'organisation des structures d'urgences

Layla RICROCH (DREES)

Plan de la présentation

- Définition d'un point d'accueil
- Répartition des points d'accueil
- L'organisation des points d'accueil
- L'organisation avec le reste de l'établissement
- Typologie des points d'accueil

Définition d'un point d'accueil

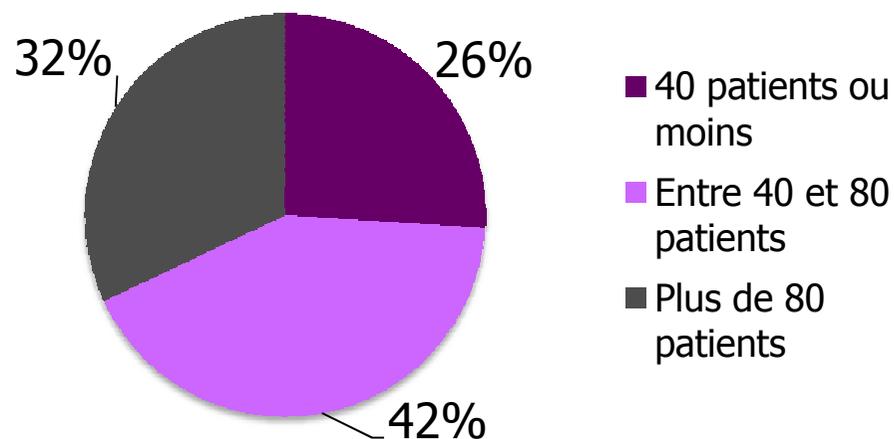
- Un point d'accueil = entrée matérielle des patients et lieu de prise en charge.
- Une structure des urgences peut avoir plusieurs points d'accueil
Exemple : un accueil des patients adultes et un pour celui des enfants
=> deux points d'accueil interrogés dans l'enquête.
- L'accueil non programmé en gynécologie et en obstétrique n'appartient pas au champ de l'enquête, n'étant pas autorisé pour l'activité des urgences générales ou pédiatriques au sens des décrets de 2006
- L'unité de référence de toute la présentation = point d'accueil
=> 736 points d'accueil ont été dénombrés

Répartition des points d'accueil (1)

Selon le statut de l'établissement

Dans un établissement public	78%
<i>dont centre hospitalier (CH)</i>	62%
<i>dont centre hospitalier régional (CHRU)</i>	13%
Dans un établissement du secteur privé à but non lucratif	6%
Dans un établissement du secteur privé à but lucratif	16%

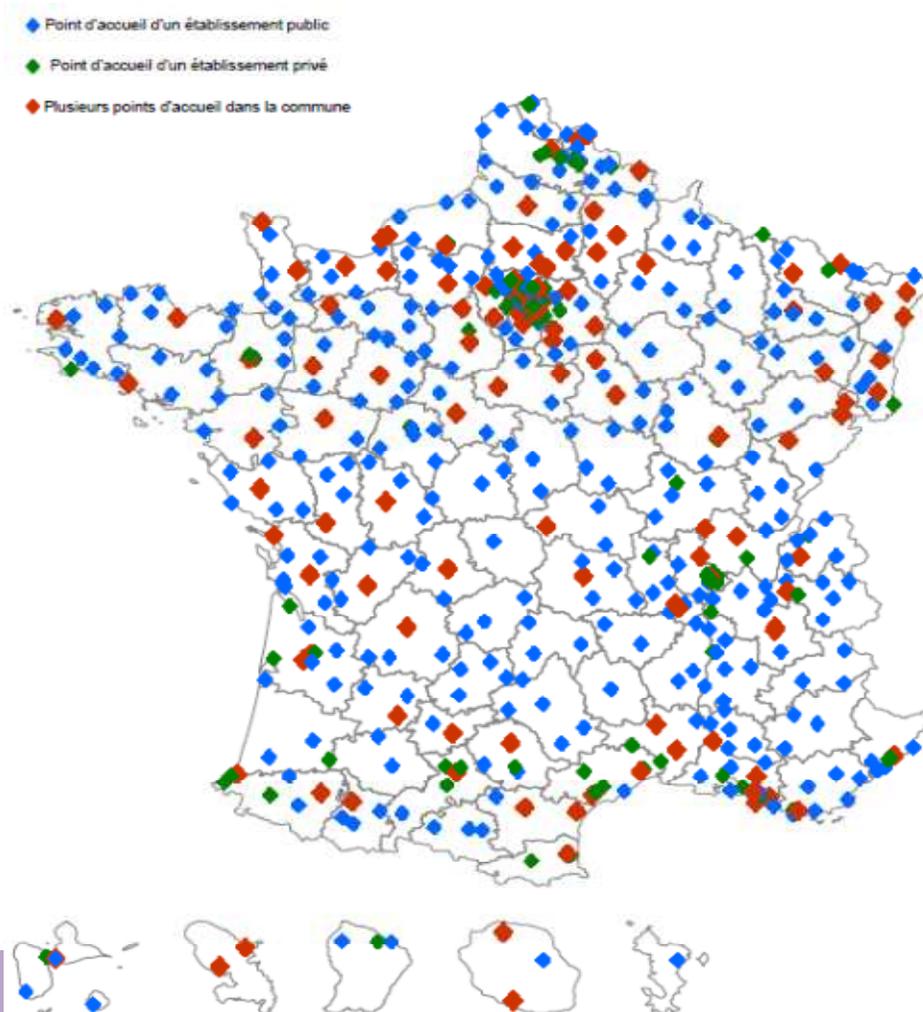
Selon le volume des patients le jour de l'enquête



Champ : Points d'accueil des structures d'urgences ayant l'autorisation d'urgences générales ou pédiatriques en France
 Sources : DREES, enquête Urgences juin 2013, données statistiques

Répartition des points d'accueil (2)

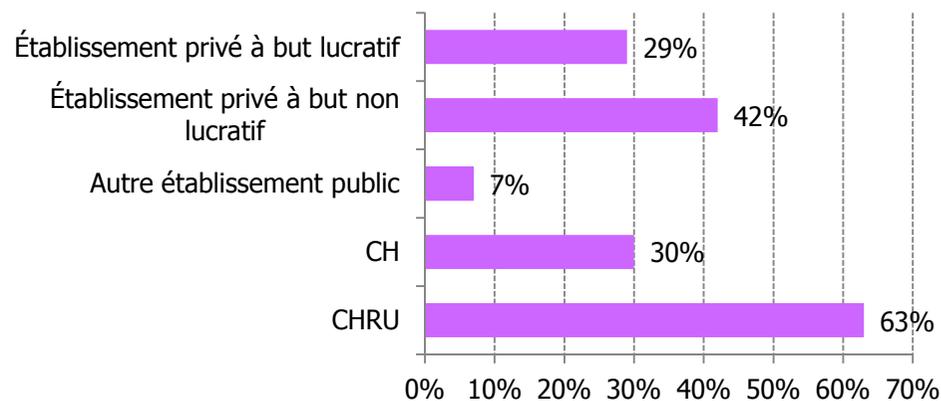
- 10 départements avec au maximum 2 points d'accueil
- Les 10 départements les plus équipés possèdent au moins 14 points d'accueil
- L'Orne et l'Yonne sont pourvus de 2,4 points d'accueil pour cent mille habitants tandis que Mayotte dispose de 0,5 point d'accueil pour cent mille habitants
- La médiane étant à 1,2 points d'accueil pour cent mille habitants



L'organisation des points d'accueil (1)

- 75 % de Poste d'Accueil et d'Orientation (PAO) en 2013 contre 55 % en 2002
- 34 % d'accueil administratif
- 25 % de psychiatre
- 12 % de pédiatre dans les urgences générales
- 3 % de gériatres dans les urgences générales

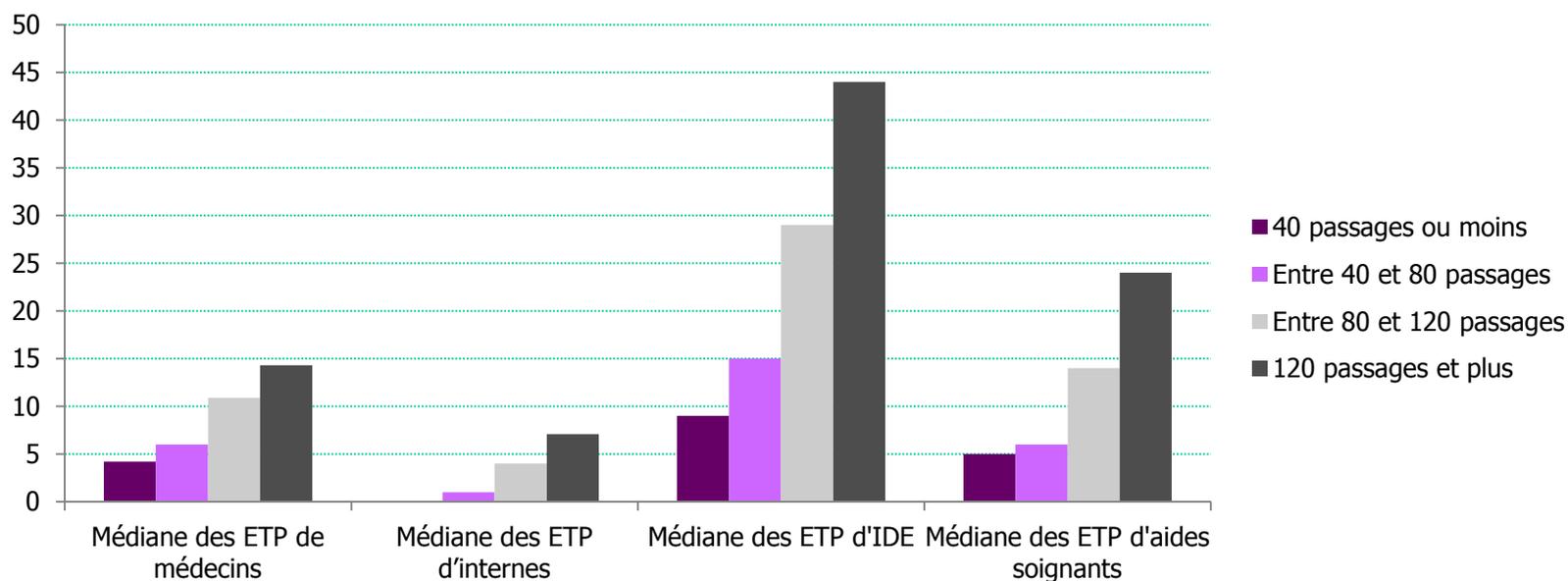
Accueil administratif dédié 24h/24



Champ : Points d'accueil des structures d'urgences ayant l'autorisation d'urgences générales ou pédiatriques en France
Sources : DREES, enquête Urgences juin 2013, données statistiques

L'organisation des points d'accueil (2)

Des effectifs en croissance avec le volume de passages

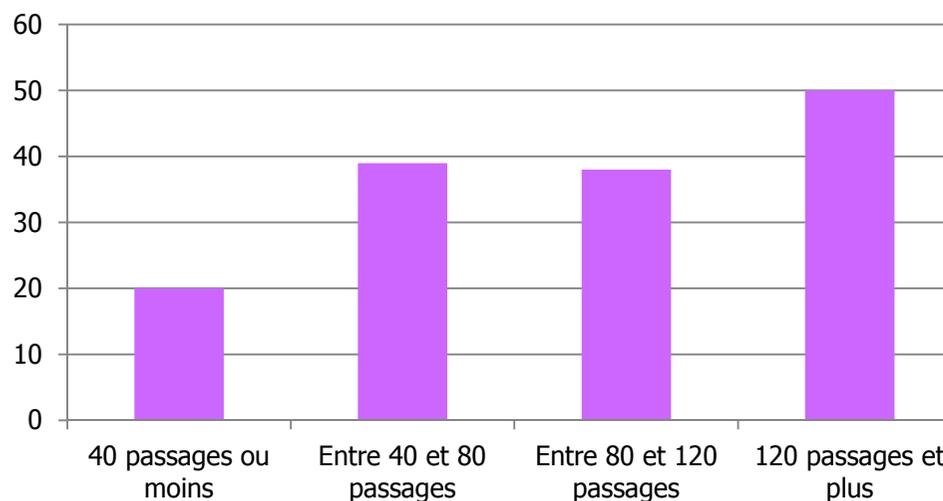


Champ : Points d'accueil des structures d'urgences ayant l'autorisation d'urgences générales ou pédiatriques en France
 Sources : DREES, enquête Urgences juin 2013, données statistiques

L'organisation des points d'accueil (3)

- 67 % des points d'accueil non uniquement pédiatriques ne déclarent que des ETP de médecins urgentistes dans leur service d'urgence
- 90 % des services ont au moins un ETP de :
 - cadre de santé
 - secrétaire

Proportion de point d'accueil avec au moins un ETP de brancardier (En %)

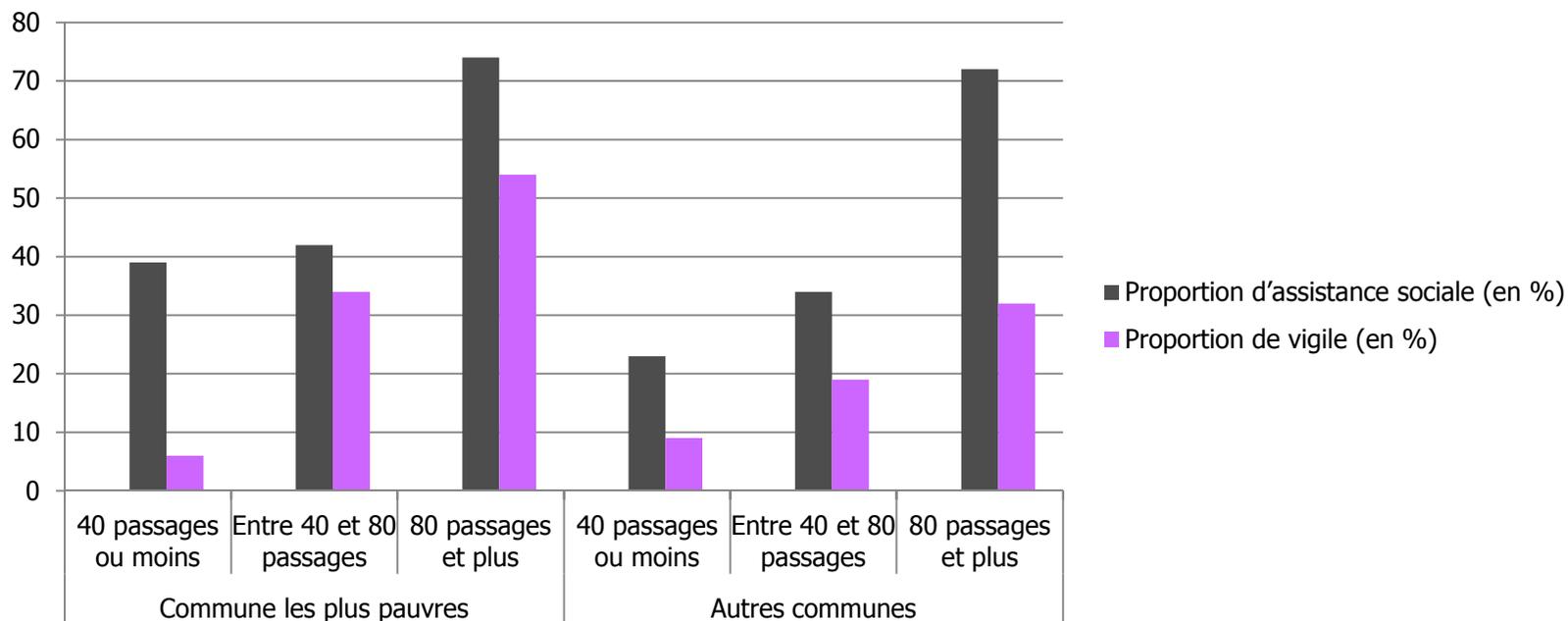


Champ : Points d'accueil des structures d'urgences ayant l'autorisation d'urgences générales ou pédiatriques en France

Sources : DREES, enquête Urgences juin 2013, données statistiques

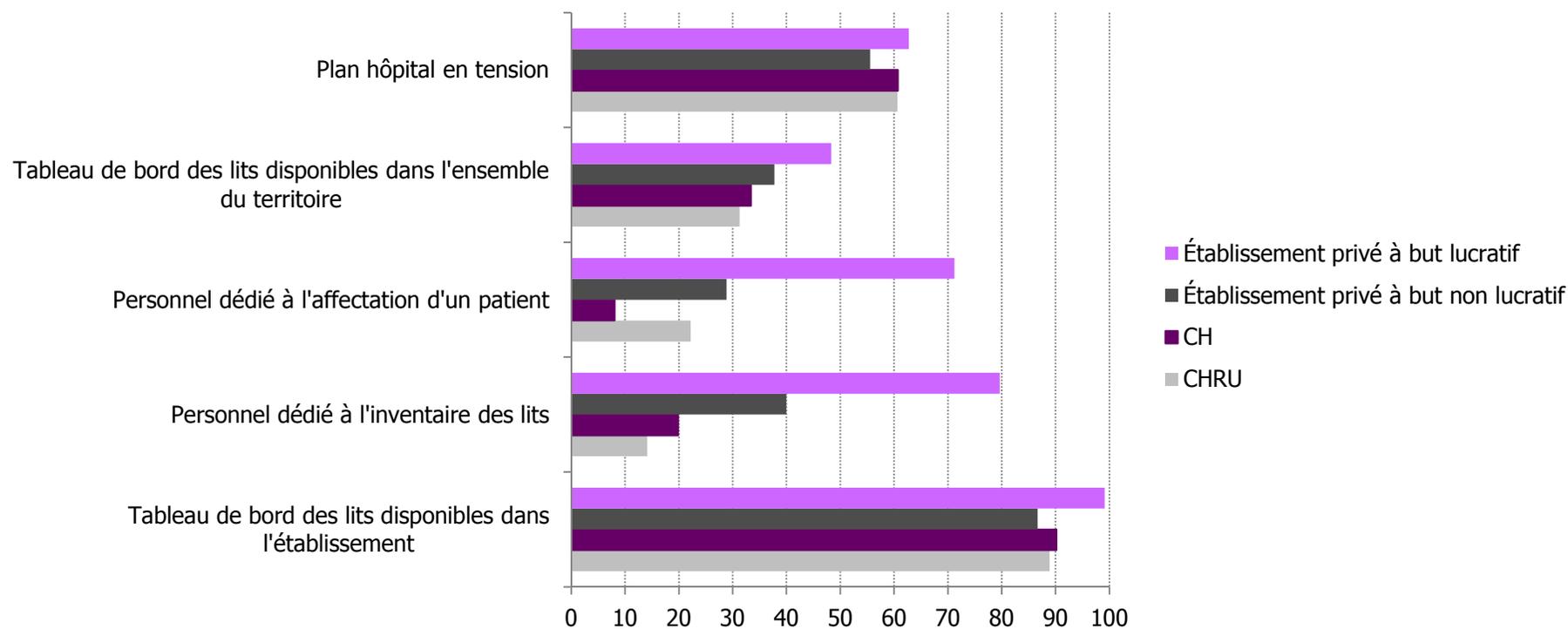
L'organisation des points d'accueil (4)

L'interface avec le milieu extérieur



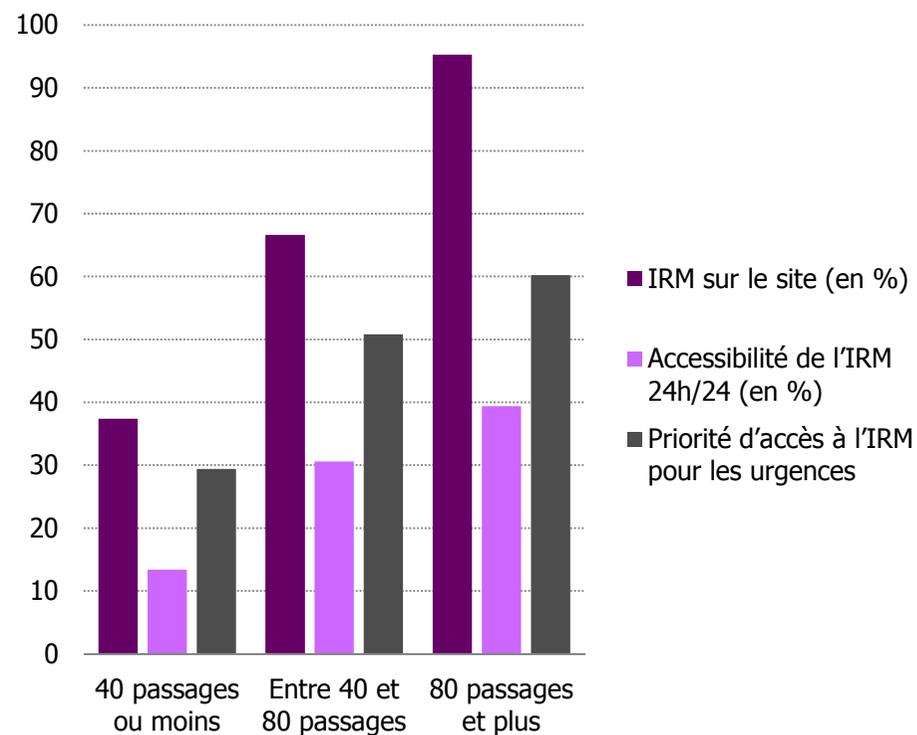
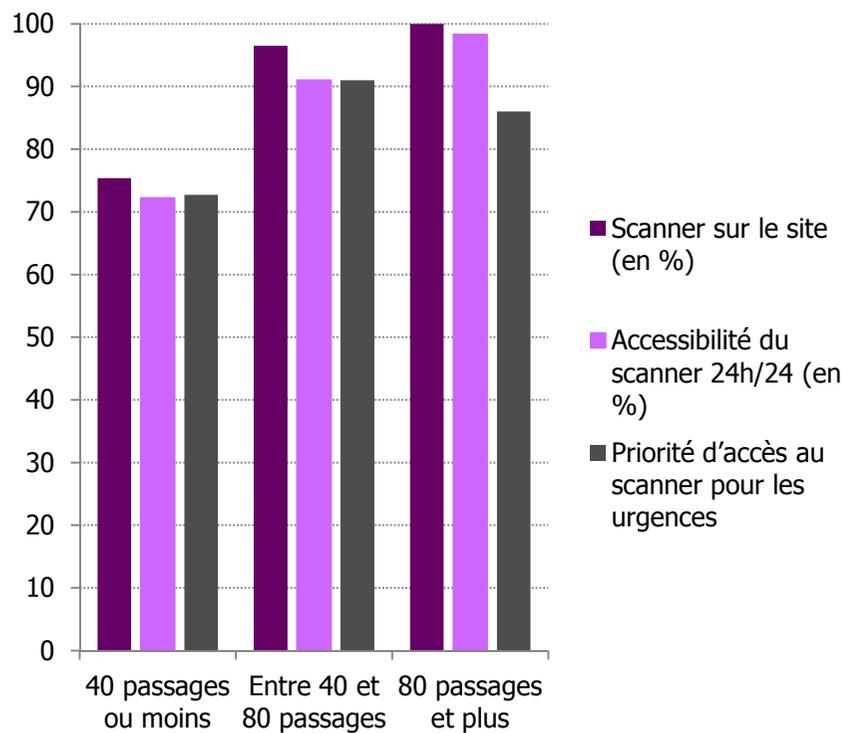
Champ : Points d'accueil des structures d'urgences ayant l'autorisation d'urgences générales ou pédiatriques en France
 Sources : DREES, enquête Urgences juin 2013, données statistiques

L'organisation avec le reste de l'établissement (1)



Champ : Points d'accueil des structures d'urgences ayant l'autorisation d'urgences générales ou pédiatriques en France
 Sources : DREES, enquête Urgences juin 2013, données statistiques

L'organisation avec le reste de l'établissement (2)



Champ : Points d'accueil des structures d'urgences ayant l'autorisation d'urgences générales ou pédiatriques en France

Sources : DREES, enquête Urgences juin 2013, données statistiques

Typologie des points d'accueil (1)

Classe 1 (35%) : « Des urgences en interaction avec le SMUR »

- Des CH pour 90%

Classe 2 (30%) : « Des urgences très indépendantes du SMUR »

- Deux types de structures : des urgences privées sans implantation de SMUR et des urgences pédiatriques

Classe 3 (28%) : « Des urgences fortement dotées en personnel et équipement »

- Surtout des CHRU et des CH
- Important volume de passages

Classe 4 (8%) : « Des urgences à faible ressources »

- Des CH pour 90%
- Très faible volume de passages

Typologie des points d'accueil (2)

	Classe 1	Classe 2		Classe 3	Classe 4
Nom de la classe	Des urgences en interaction avec le SMUR	Aucune implantation de SMUR	Aucune mutualisation avec le SMUR	Des urgences fortement dotées en personnel et équipement	Des urgences à faibles ressources
Proportion des patients reçus	29%	17%	9%	43%	3%
Moins de 5 ans	8	10	40	9	9
75 ans et plus	15	8	3	13	13
Mode d'arrivée par propre moyen ou accompagnant	53	64	77	48	66
Mode d'arrivée par véhicule Sapeurs Pompiers ou SMUR	13	6	10	18	7

Typologie des points d'accueil (3)

	Classe 1	Classe 2		Classe 3	Classe 4
Nom de la classe	Des urgences en interaction avec le SMUR	Aucune implantation de SMUR	Aucune mutualisation avec le SMUR	Des urgences fortement dotées en personnel et équipement	Des urgences à faibles ressources
Elements techniques du passage aux urgences					
Lésions traumatiques, empoisonnements et certaines autres conséquences de causes externes	40	44	31	35	48
Acte biologie	36	27	26	41	26
Durée aux urgences					
Moins d'une demi heure	5	5	6	3	13
Au moins 12 heures	5	3	3	8	3
Sortie					
Retour domicile	74	84	80	72	82
Hospitalisation	22	13	17	22	15



Ministère des finances et des comptes publics
Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits
des femmes
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle
et du dialogue social



Merci de votre attention !
A votre disposition pour des questions

[Site de l'enquête : http://www.drees.sante.gouv.fr/
enquete-nationale-sur-les-structures-des-urgences,11113.html](http://www.drees.sante.gouv.fr/enquete-nationale-sur-les-structures-des-urgences,11113.html)